

GROUPE SCOLAIRE DE LA FERME DU TEMPLE À RIS-ORANGIS

Île-de-France, département de l'Essonne (91)
Commune de 29 745 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Ris-Orangis

Les autres acteurs :
Audit énergétique : S2T

Le projet en bref :

- Isolation par l'extérieur et isolation des toitures
- Relamping (éclairage solaire)
- Raccordement au réseau de géothermie et changement du système de chauffage
- Remplacement de l'ensemble des complexes d'étanchéité sur les toitures

Les points forts :

#isolation thermique par l'extérieur
#panneaux photovoltaïques #géothermie



STÉPHANE RAFFALLI

Maire de Ris-Orangis

Pourquoi avez-vous décidé de rénover ce groupe scolaire ?
À Ris-Orangis, nous mettons en œuvre depuis dix ans un plan d'investissement pour rénover l'ensemble de nos bâtiments publics. Nous avons choisi d'entamer les travaux pour plusieurs raisons : confort des occupants (écoliers, membres de l'équipe éducative) et pour des raisons budgétaires. Cette rénovation nous permettra de diminuer notre facture énergétique de 40 % !

Pourriez-vous nous expliquer comment se sont déroulés les travaux ?

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la direction des services techniques. Nous avons décidé d'ouvrir un marché public à la fin du mois de mai 2024 pour être accompagnés dans les travaux. Ce sont finalement deux entreprises qui ont travaillé en co-traitance sur ce projet. Pour ne pas gêner l'activité des écoles, il était important de mener ces travaux pendant les vacances d'été. Ainsi, une partie des opérations a été réalisée lorsque les écoles étaient vides et une autre partie en site occupé. Cela a nécessité une organisation très rigoureuse dont il faut avoir conscience.

Comment avez-vous financé la rénovation du groupe scolaire ?

Nous avons reçu 450 000 euros de subventions de la part de l'État dans le cadre du Fonds vert et 500 000 euros avec une aide de la Région Île-de-France. Dans le cadre de programme EduRénov, nous avons pu bénéficier d'un prêt intéressant de 600 000 euros avec la Banque des Territoires.

La bonne idée
Mon principal conseil serait de bien préparer en amont les dossiers, le cahier des charges, le plan des travaux et présenter un dossier abouti aux financeurs. C'est la meilleure manière de mettre toutes les chances de son côté !

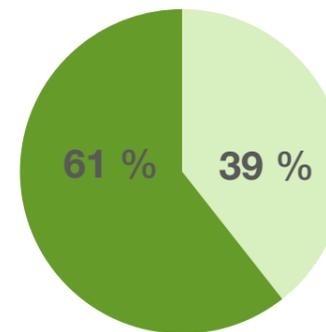


Et demain ?

À Ris-Orangis, nous sommes très rigoureux concernant le développement d'énergies renouvelables. En 2025, nous remplacerons le chauffage à gaz du groupe scolaire par un réseau de géothermie profonde et installerons des panneaux solaires sur le toit du groupe scolaire.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève 1,55 M€. Il est financé par un prêt de 600 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 950 000€ (450 000€ du Fonds vert, 500 000€ de la Région).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

